



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

Nantes le 22 juin 2026

Madame Johanna ROLLAND
Maire Présidente de Nantes Métropole

Lettre ouverte

Objet : Expression CGT – Armement Police Municipale

Madame la Maire Présidente,

Les demandes d'armement de la police municipale ne sont pas apparues à la suite des récentes fusillades, elles constituent une revendication ancienne, portée depuis des années par une partie des agents. Les fusillades et autres faits divers médiatisés servent souvent de catalyseurs pour remettre cette question au premier plan et renforcer les arguments des partisans de l'armement. Il est donc important de rappeler que ce débat se pose aujourd'hui en réaction à l'actualité et s'inscrit dans une évolution plus profonde des missions et de l'identité de la police municipale, porté par la droite et l'extrême droite.

1. La police municipale n'a pas les mêmes missions que la police nationale

La police municipale est une police de proximité qui a pour rôle :

- La prévention,
- La tranquillité publique,
- La médiation,
- La régulation de l'espace public.

L'armer davantage risque de transformer progressivement sa mission en mission d'intervention et de maintien de l'ordre, qui relève normalement de la police nationale.

À chaque métier ses missions et ses moyens.

La réponse aux enjeux de sécurité nationale ne peut être le transfert de compétences vers les collectivités locales.

2. Plus d'armes ne signifie pas plus de sécurité

La présence d'armes augmente mécaniquement :

- les risques d'accident,
- les risques de vol d'armes,
- les risques d'usage inapproprié dans des situations tendues.

Dans de nombreux conflits du quotidien (voisinage, incivilités, troubles à l'ordre public), l'apaisement et la médiation sont souvent plus efficaces que l'escalade de la force.

Une arme peut rassurer, mais elle peut aussi transformer un incident en drame.

3. L'armement ne traite pas les causes de l'insécurité

Les problèmes de sécurité sont souvent liés à :

- la précarité,
- l'exclusion,
- les trafics,
- le manque de présence des services publics faute de moyens.

Or, une arme ne répond à aucune de ces causes.

L'armement est une réponse immédiate à un symptôme, pas une solution durable aux problèmes de fond.

4. Une fuite en avant financière

Armer une police municipale implique :

- L'achat des armes,
- Des formations régulières,
- Des entraînements,
- La sécurisation des locaux,
- Un suivi psychologique et médical.

Pour la CGT, cet argent pourrait être investi dans la prévention, les éducateurs de rue, les médiateurs ainsi que dans le renforcement des effectifs de proximité.

Chaque euro consacré à l'armement est un euro qui n'est pas investi dans la prévention.

5. Une pression supplémentaire sur les agents

Porter une arme n'est pas anodin, cela implique une responsabilité immense, un stress permanent ou encore la possibilité d'avoir à faire usage d'une arme contre un citoyen.

Tous les agents n'ont pas choisi ce métier pour cela.

La protection des agents ne passe pas uniquement par l'armement mais par des effectifs suffisants, une formation de qualité et une organisation du travail adaptée avec des missions bien définies.

6. Le risque d'une sécurité à deux vitesses

L'armement des polices municipales dépend des choix et des moyens financiers des communes.

On crée ainsi :

des territoires très armés,
d'autres beaucoup moins.

La sécurité devient alors dépendante de la richesse de la collectivité.

La sécurité est une mission régalienne qui doit garantir l'égalité de tous les citoyens devant le service public.

7. La sécurité des agent.e.s et de leur entourage

Armer les policiers municipaux, c'est aussi exposer davantage les agents et leurs familles aux conséquences d'éventuelles situations de détresse psychologique. Une politique de prévention et de protection des personnels doit primer sur une logique de surarmement.

La CGT considère que la sécurité de la population et des agents mérite mieux qu'une réponse simpliste fondée sur l'armement. La prévention, la proximité, les moyens humains, la présence des services publics et la justice sociale constituent les véritables leviers d'une sécurité durable. Armer davantage n'est pas résoudre les problèmes : c'est souvent déplacer le débat et prendre le risque d'une escalade de la violence.

Il est important de ne pas se tromper et de recentrer le débat sur les missions du service public, la prévention et les conditions de travail des agents.

Nous vous adressons, Madame la Maire Présidente, nos salutations distinguées.

Pour les syndicats CGT

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'M' or 'J' followed by a horizontal line.